États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Sharp, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 octobre 1974, demandant copie des documents sur les études préparées par les ministères ou agences gouvernementales ayant permis au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de répartir le budget réservé aux projets du PIL entre les diverses circonscriptions électorales.—(Avis de motion portant production de documents n° 4). (Document parlementaire n° 301-3/4).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Premier rapport, conformément au paragraphe (2) de l'article 97 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 93 du Règlement:

British Columbia Telephone Company, de la cité de Vancouver (Colombie-Britannique), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi la constituant en société pour augmenter son capital actions, et à d'autres fins.

A 6 h. 08 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.